



Réalisation du document d'objectifs sur les sites Natura 2000 ZSC et ZPS « Causse Noir »

2ème réunion du comité de pilotage

20 juillet 2010

Lanuéjols





**Réalisation du
document
d'objectifs sur les
sites Natura 2000
ZSC et ZPS
« Causse Noir »**

Points à l'ordre du jour

1. Examen et validation du DOCOB Final
2. Actions réalisées depuis novembre 2006 et programme 2010
3. Animation et suivi de la mise en œuvre du DOCOB
4. Questions diverses



**Réalisation du
document
d'objectifs sur les
sites Natura 2000
ZSC et ZPS
« Causse Noir »**

1. Examen et validation du DOCOB Final



DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Présentation des sites Natura 2000

2 sites Natura 2000

- ZSC FR 9101381 « Causse Noir » désignée au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore », 6 152 ha
- ZPS FR 9112014 « Causse Noir » désignée au titre de la Directive « Oiseaux », 6 163 ha

Communes concernées en totalité ou pour partie

- Lanuéjols
- Revens
- Trèves.





DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



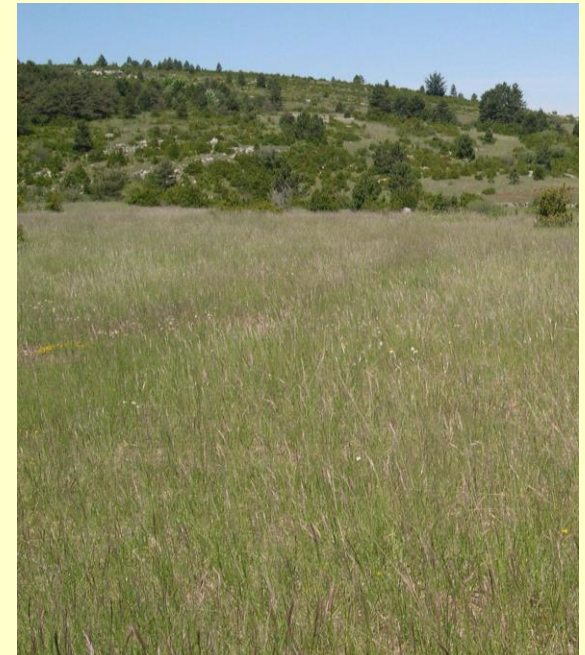
CAUSSES MERIDIONAUX

Le couvert végétal en 2001

Le site est très largement constitué de milieux ouverts : 61% de pelouses (classes PP et P) et 10% de cultures.

Seul 12% du territoire est occupé par des forêts plus ou moins denses (classes LHD, LH et PLH).

Les formations végétales complexes (ligneux bas et hauts ou herbacées et ligneux bas), souvent caractéristiques de zones en évolution, sont rares.





DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Évolution du couvert végétal de 1979 à 2001

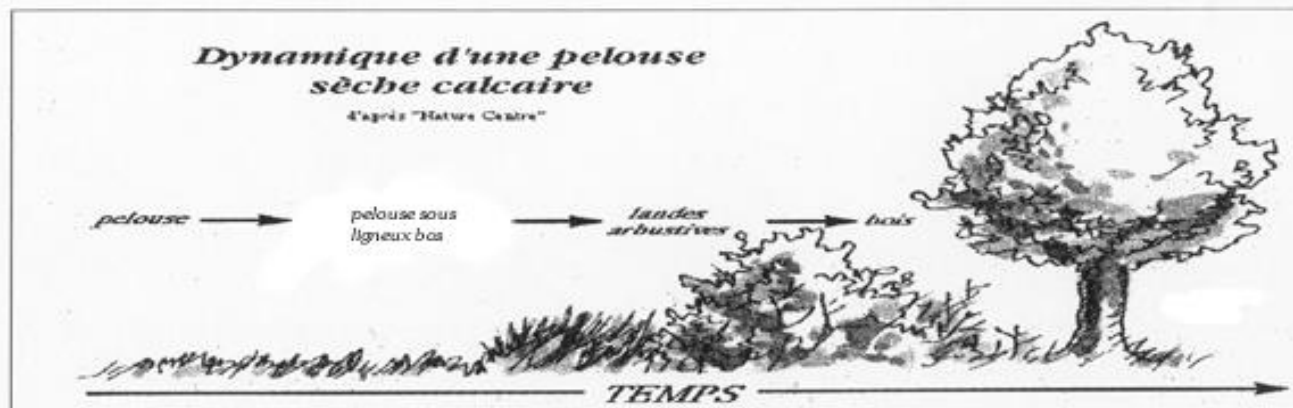
2 secteurs représentatifs : autour de Lanuéjols et autour de Revens

Plus de la moitié du territoire étudié (54%) est stable.

Cette stabilité est liée au maintien important du pâturage extensif et, dans une moindre mesure, des cultures et des forêts.

Une part relativement faible des zones étudiées est en fermeture (21%).

13% des zones étudiées sont en ouverture.





DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Inventaire des habitats et des espèces IC

9 Habitats naturels de l'annexe I de la directive « Habitats – Faune - Flore »



11 Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats – Faune – Flore »

- 2 espèces d'Insectes
- 9 espèces de chauves-souris (chiroptères)



16 Espèces de l'annexe I de la directive « Oiseaux »



DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Activités humaines

Activités agricoles et pastorales

15 exploitations ayant leur siège d'exploitation sur le site qui valorisent 4 975 ha soit environ 80% du site

Activités forestières

- 150 ha de forêt bénéficiant du régime forestier sur le site (2 domaniales et 1 communale)
- 5 015 ha de forêt privée soit 83 % de la surface forestière totale du site

Tourisme et activités de pleine nature

- randonnée, spéléologie...

Activités cynégétiques

- l'ensemble du territoire est chassé

Activités économiques liées aux communes





DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Un enjeu majeur : le maintien des milieux ouverts

La majorité des habitats naturels et des espèces présents sont liées aux milieux ouverts – milieux qui sont issus des activités humaines (déforestation, pastoralisme...).

Ils dépendent ainsi d'une problématique commune qui prédomine largement : l'évolution des milieux ouverts.

Objectifs de conservation

Objectifs stratégiques

- Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site
- Assurer le maintien des activités agropastorales et leur développement économique en conformité avec les objectifs de maintien de la biodiversité



DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Objectifs opérationnels prioritaires

Maintenir les milieux ouverts

En 2001, les surfaces en pelouses^α couvrent 2 807 ha sur les sites Natura 2000 auxquelles il faut rajouter 982 ha de pelouses^α sous ligneux^α très clairs.

L'objectif dans 6 ans est de conserver au minimum cette surface.

Maintenir les activités agricoles et pastorales

Les 15 exploitations, dont le siège d'exploitation se trouve sur les sites Natura 2000, ont été recensées. Elles valorisent 4 975 ha soit plus de 80 % de la surface totale.

L'objectif dans 6 ans est de conserver au minimum cette surface.



DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Objectifs opérationnels complémentaires

Gérer les milieux forestiers en prenant en compte les habitats des espèces ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000

Développer des espaces ouverts riches en plantes messicoles

Favoriser la présence d'une mosaïque d'habitats

Lutter contre les pollutions d'origines domestiques et agricoles

Mettre en œuvre des mesures spécifiques à certains habitats (ex : habitats naturels d'intérêt communautaire de milieux ouverts liés à l'eau) ou à certaines espèces (ex : rapaces nécrophages)

Améliorer les connaissances sur certains habitats et espèces

Informé, sensibiliser et concerter la population locale, les professionnels et les usagers.



DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Quelles sont les mesures pour mettre en œuvre le DOCOB ?

Mesures de conservation

- Mesures contractuelles de gestion (contrats Natura 2000, charte Natura 2000)
- Mesures transversales (soutien des activités agricoles, maîtrise du foncier)
- Mesures d'information et de communication
- Mesures d'animation générale
- Mesures d'études complémentaires ou de suivi

Mesures de prévention

- Evaluation des incidences
- Evaluation environnementales
- Conditionnalité des aides publiques



Mesures contractuelles donnant lieu à rémunération

Milieus
agricoles

Milieus non
agricoles

Actions de gestion

donnant lieu à des coûts de réalisation

**Contrats Natura 2000
agricoles**
composés de Mesures
Agri-Environnementales
Territorialisées
(MAE Ter)

**Contrats Natura 2000
forestiers**
ou
**Contrats Natura 2000
non agricoles - non
forestiers**

Les
titulaires
de contrats
Natura
2000

Mesures contractuelles donnant lieu à exonération fiscale

Adhésion ouverte à tous les
usagers du site

Engagements conformes au
code de bonnes pratiques et
aux recommandations
définies par le DOCOB

Pas de surcoût pour le
signataire

Charte Natura 2000

**Pour les propriétaires,
exonération sur la TFPNB
et sur les droits de
succession des PNB**

<p>Contrats Natura 2000 agricoles (MAE Ter)</p>	<p>Contrats Natura 2000 non agricoles forestiers</p>	<p>Contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers</p>
<p>15 mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de fertilisation - Limitation de fertilisation - Retard de pâturage - Retard de fauche - Maintien par le pâturage - Élimination mécanique et/ou manuelle - Entretien des haies - Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau 	<p>8 mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création ou rétablissement de clairières intra-forestières - Création ou rétablissement de mares intra-forestières - Amélioration des taillis feuillus par éclaircies - Développement de futaies mixtes - Gestion des accrus naturels (feuillus et résineux) - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents - Création de lisières étagées complexes - Mise en place d'une signalétique informative en forêt 	<p>10 mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantiers lourds de restauration des milieux ouverts - Chantiers d'entretien des milieux ouverts - Chantiers d'entretien de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets - Restauration et entretien des points d'eau - Entretien des murets < 2 m - Aménagements artificiels en faveur des chauves-souris (cavités naturelles ou de gîtes artificiels et bâtiments) - Mise en place d'une signalétique informative - Placette d'alimentation des rapaces nécrophages

Charte Natura 2000

La charte se compose :

*** engagements et recommandations de portée générale applicable à l'ensemble des sites Natura 2000**

*** engagements et de recommandations par type de milieux présents sur les sites Natura 2000**

- milieux humides et points d'eau (mares temporaires, lavognes,...)
- milieux herbacés (pelouses α , landes α et prairies sèches)
- milieux forestiers (dont les ripisylves)
- grottes

*** engagements et recommandations de portée générales pour les activités de loisirs**

*** engagements et recommandations pour les activités de loisirs**

- spéléologie
- escalade
- sport aérien
- sport mécanique
- randonnée pédestre, VTT, équestre
- chasse.





DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



Budgétisation sur 6 ans

Démarches / actions	Coûts
Mesures d'information, de sensibilisation ou de concertation	19 950.00 €
Mesures d'animation générale	36 000.00 €
Etudes complémentaires	24 480.00 €
Mesures de suivi et d'évaluation	99 110.00 €
Dispositifs techniques d'aide à la contractualisation 15 contrats Natura 2000 agricoles 3 contrats Natura 2000 non agricoles - non forestiers 3 contrats Natura 2000 en forêt publique 3 contrats Natura 2000 en forêt privée	48 150.00 €
TOTAL	227 690.00 €

Remarque : cette budgétisation n'intègre pas le coût des contrats Natura 2000 agricoles (MAE Ter) et des contrats Natura 2000 non agricoles.



**Réalisation du
document
d'objectifs sur les
sites Natura 2000
ZSC et ZPS
« Causse Noir »**

**2. Actions réalisées depuis novembre 2006 et
programme 2010**



**DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000
ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »**



CAUSSES MERIDIONAUX

**Actions réalisées depuis la réunion du COPIL
le 21 novembre 2006**

Projet agroenvironnemental validé en 2007

- 3 exploitations ont signé un contrat Natura 2000 agricole MAE Ter en 2007
- 7 exploitations ont signé un contrat Natura 2000 agricole MAE Ter en 2008
- aucune exploitation n'a signé de contrat Natura 2000 agricole MAE Ter en 2009 et 2010



DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Programme 2010

Processus de contractualisation

- Identification des bénéficiaires potentiels (dont 1 réunion avec les acteurs de la forêt)
- Animation de la charte Natura 2000

Information et communication

- Elaboration d'une plaquette

Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

- Programme annuel et budget correspondant
- Commandes, conduite et réception
- Coordination avec les services de l'Etat Réunion du COPIL
- Tableau de bord
- Rapport annuel
- SIG et base de données



DOCOB SUR LES SITES NATURA 2000 ZSC ET ZPS « CAUSSE NOIR »



CAUSSES MERIDIONAUX

Programme 2010 (suite)

Mise à jour du DOCOB

- Collecte et intégration des données sur le site
- Intégration de la nouvelle réglementation

Veille environnementale

- Fourniture des données du DOCOB

Participation aux réunions



**Réalisation du
document
d'objectifs sur les
sites Natura 2000
ZSC et ZPS
« Causse Noir »**

3. Animation et suivi de la mise en œuvre du DOCOB



**Réalisation du
document
d'objectifs sur les
sites Natura 2000
ZSC et ZPS
« Causse Noir »**

4. Questions diverses